

LES INNOVATIONS SOCIALES AU COEUR DE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE

RECOMMANDATIONS PRÉLIMINAIRES



Janvier 2014



Ce document a été réalisé par SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, qui regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux :



LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE



Et grâce au soutien financier de :



SWITCH est soutenu financièrement par les membres de son comité consultatif :



INNERGEX



Crédits



Recherche et rédaction COPTICOM, Stratégies/Relations publiques

Contribution

Merci aux participants du comité Innovations sociales de SWITCH : Mme Pauline D'Amboise, Mme Agnès Dupriez, Mme Beth Hunter, M. Denis Leclerc, M. Karel Mayrand, Mme Margie Mendell, Mme Laure Waridel, Mme Leïla Copti et M. Hugo Séguin.

Contact

allianceswitch.ca et info@allianceswitch.ca

Janvier 2014



À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, souhaite accélérer le virage vers une économie verte afin de contribuer à une société québécoise innovante, résiliente, concurrentielle et qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie.

SWITCH travaille à l'émergence d'une vision et d'un leadership social, politique et économique clairs, au développement d'une plus grande cohérence dans les politiques et les interventions de l'État et à la convergence des initiatives des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.



Cinq comités de travail

Les initiateurs de SWITCH et son comité consultatif travaillent ensemble à développer des propositions en vue d'une réflexion nationale sur l'accélération du virage vers une économie verte au Québec.

Les comités sur lesquels l'Alliance travaille sont :

- Les outils d'activation des **marchés publics** pour soutenir la commercialisation des technologies québécoises,
- Les **leviers financiers** nécessaires à un environnement favorable à l'innovation,
- La place de l'**écofiscalité** pour encourager les changements de comportements et créer une culture de l'entrepreneuriat vert,
- Le rôle de l'**innovation sociale** dans la diffusion d'une économie verte,
- Les conditions favorisant l'émergence et le développement des **emplois verts**, tous secteurs confondus.



Table des matières

SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS.....	6
I- L'INNOVATION SOCIALE, UN PILIER D'UNE ÉCONOMIE VERTE.....	8
1.1 Économie verte et innovation sociale, une réflexion émergente au Québec	9
II- L'IMPORTANCE DE LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES DANS UNE ÉCONOMIE VERTE	11
2.1 Les rôles de la société civile dans le passage vers une économie verte.....	11
2.2 De l'émergence des innovations sociales à leur diffusion à grande échelle.....	12
2.3 La diffusion des innovations sociales par le 'mariage des différences'	12
III- DES OBSTACLES ET DES ACCÉLÉRATEURS À LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES.....	15
3.1 Les leviers à la diffusion des innovations sociales.....	15
3.2 Les freins à la diffusion des innovations sociales	17
IV- RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES	21
RÉFÉRENCES	23



SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

Les innovations sociales sont au cœur de l'adoption des nouveaux comportements, des nouvelles technologies et des nouveaux modes de production qui favorisent notre transition vers une économie verte.

Ces innovations sont le plus souvent le fait de pionniers tels que des individus, des groupes sociaux et environnementaux, des scientifiques, des entrepreneurs ou des institutions qui réussissent à diffuser leurs idées à l'ensemble de la société. Ces innovations sociales se heurtent très souvent à des barrières réglementaires, politiques ou psychologiques qui en freinent la diffusion.

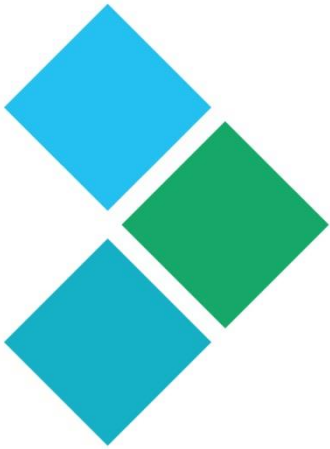
L'Alliance pour une économie verte au Québec, est d'avis que le rôle de la société civile, du milieu environnemental et des entreprises innovantes doit être valorisé et encouragé. SWITCH invite ainsi le gouvernement à soutenir l'innovation sociale dans ses politiques publiques. C'est pourquoi, nous recommandons :

Recommandation 1 – Réaliser – auprès des acteurs pertinents (groupes de la société civile, entreprises, institutions et gouvernements) - un exercice d'identification des besoins en matière de diffusion des innovations sociales susceptibles d'accélérer la transition vers une économie verte.

Recommandation 2 – Soutenir, dans le cadre de la nouvelle Politique nationale de recherche et d'innovation, la création d'une passerelle entre organisations de la société civile, milieux des affaires, institutionnels et gouvernementaux afin de favoriser la diffusion des innovations sociales accélérant le passage à une économie verte.

Recommandation 3 – Créer un Forum des leaders de l'économie et de l'environnement afin d'accélérer la diffusion des innovations technologiques et sociales, qui favorise le passage vers une économie verte.





I- L'INNOVATION SOCIALE, UN PILIER
D'UNE ÉCONOMIE VERTE





I- L'INNOVATION SOCIALE, UN PILIER D'UNE ÉCONOMIE VERTE

« Social innovation is helping to solve some of the world's most pressing problems with new solutions such as fair trade, distance learning, mobile money transfer, restorative justice, and zero-carbon housing. In the process of creating solutions, it is also profoundly changing beliefs, basic practices, resources, and social power structures. »

- Stanford Social Innovation Review, Summer 2013¹

SWITCH souhaite accélérer le passage vers une économie verte, plus efficiente dans l'utilisation de l'énergie et des ressources, plus concurrentielle, plus solidaire et à moindre impact carbone.

Ce passage nécessite des changements de comportements et de style de vie, l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux modes de production, ainsi que de nouvelles pratiques sociales. Celui-ci est facilité par de nouvelles demandes exercées sur le marché, les entreprises, les institutions et les gouvernements par les citoyens et les mouvements sociaux.

De plus en plus exigeants, ces derniers créent des réseaux de consommation solidaire, militent en faveur de nouvelles technologies qui améliorent l'empreinte environnementale et exigent l'adoption de politiques publiques favorisant la réduction des émissions de GES. Ces pressions contribuent à restructurer le marché autour d'un nouveau paradigme économique qui intègre de plus en plus les coûts environnementaux et sociaux.

À titre d'exemple, la croissance phénoménale des énergies alternatives à travers le monde se trouve favorisée par les pressions de la société civile qui encourage une transition énergétique. Au Québec, l'essor, de l'économie sociale et solidaire, l'implantation de l'industrie éolienne de même que l'adoption de politiques publiques favorables à l'électrification des transports et à la valorisation des biogaz sont autant d'exemples de transformations issues d'innovations sociales, définies comme :

« un processus d'introduction de nouveaux produits, procédés ou programmes qui transforment profondément les routines de base, l'affectation des ressources et les rapports d'autorité, de même que les croyances du système social dans lequel est introduite l'innovation » (Westley et Antadze, 2009)².

¹ Social Innovation Creates Prosperous Societies (2013):
http://www.ssireview.org/articles/entry/social_innovation_creates_prosperous_societies

² Making a Difference. Strategies for Scaling Social Innovation for Greater Impact:
http://sig.uwaterloo.ca/sites/default/files/documents/MAKING_A_DIFFERENCE_SiG_Format.pdf



Ces innovations sont souvent le fait de pionniers tels que des individus, des groupes sociaux et environnementaux, des scientifiques, des entrepreneurs ou des institutions qui réussissent à diffuser leurs idées à l'ensemble de la société, au point où celles-ci finissent par être largement adoptées. Le Québec a d'ailleurs innové en 2008, en se dotant d'une première stratégie de développement durable reconnaissant explicitement l'importance du rôle joué par l'innovation sociale³.

1.1 Économie verte et innovation sociale, une réflexion émergente au Québec

SWITCH est une alliance constituée de membres qui cherchent à stimuler la convergence des initiatives des secteurs, public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.

Ce faisant, nous sommes d'avis que la diffusion des innovations sociales qui accélèrent notre transition vers une économie verte viendra, entre autres, d'une plus grande collaboration entre les acteurs / réseaux susceptibles de les développer, de les adopter et de les promouvoir.

Bien que cette thématique soit émergente ailleurs dans le monde (Mulgan, 2007⁴, 2008⁵) aucune réflexion délibérée n'a encore eu cours, au Québec, au sujet de **l'importance de l'innovation sociale dans notre transition vers une économie verte**. Les travaux menés par SWITCH constituent donc une première tentative de structurer une discussion dans cette voie.

Sur ces bases, un comité de travail mené par SWITCH s'est réuni au cours de l'été 2013 afin de :

- Cerner les principaux freins et leviers, au Québec, à l'adoption d'innovations sociales pouvant accélérer la transition vers une économie verte;
- Élaborer des recommandations à l'égard des pouvoirs publics et des décideurs socio-économiques.

Le comité a appuyé ses réflexions sur l'étude de plusieurs cas d'innovations sociales répertoriés au Québec en lien avec :

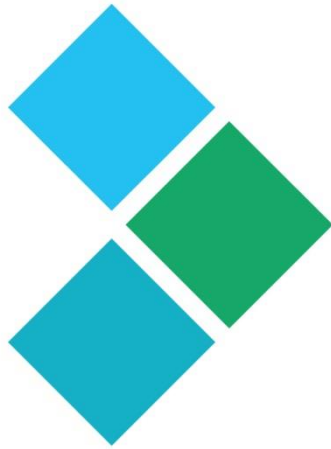
- l'adoption de nouvelles technologies et pratiques dans le domaine du bâtiment, de l'utilisation de l'énergie, du transport et de l'urbanisme ;
- des pratiques d'achat local et de commerce équitable, ainsi que de nouvelles formes de consommation (autopartage, mutualisation de services financiers, économie sociale).

³ « Les concepteurs d'idées, de pratiques - d'innovation sociale et autres - et de technologies novatrices doivent être mis à contribution et leur travail doit être reconnu ». Gouvernement du Québec, 2008. Stratégie gouvernementale de développement durable de développement durable 2008-2013, p.19.

⁴ Skoll centre for social entrepreneurship, Oxford, Social innovation: http://eureka.bodleian.ox.ac.uk/761/1/Social_Innovation.pdf

⁵ The Young Foundation, The Green Economy for the Shantou Dialogues, November 2008: http://community-wealth.org/_pdfs/articles-publications/green/paper-mulgan-salem.pdf





II- L'IMPORTANCE DE LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES DANS UNE ÉCONOMIE VERTE



II- L'IMPORTANCE DE LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES DANS UNE ÉCONOMIE VERTE

De façon générale, le passage vers une économie verte vise à internaliser les coûts environnementaux et sociaux des activités industrielles et commerciales, de manière à en limiter les impacts sur la société et les écosystèmes.

Ce type d'économie, plus efficace dans l'utilisation de l'énergie et des ressources, repose largement sur trois déterminants :

- l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques, dans une pluralité de domaines, dans tous les secteurs de l'économie ;
- le développement d'un marché de consommateurs et de citoyens avertis, en demande pour de nouveaux produits et services;
- des politiques publiques utilisant de façon judicieuse les incitatifs et pénalités permettant d'atteindre la performance recherchée.

Plusieurs auteurs insistent aujourd'hui sur le rôle-clé joué par la société civile dans l'adoption de ces politiques, de ces produits et services, de même que de ces pratiques et technologies novatrices.

En clair, il ne saurait y avoir d'économie verte sans l'adhésion et l'appropriation par le monde des affaires, les entreprises, les organisations et une société civile forte qui réclament son avènement, innovent et adoptent de nouvelles façons de faire.

2.1 Les rôles de la société civile dans le passage vers une économie verte

La société civile joue son rôle de promoteur de l'économie verte à travers **l'action de mouvements citoyens** qui militent pour l'amélioration de conditions sociales et environnementales, encourageant ainsi les gouvernements à développer des politiques publiques et à légiférer. Les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre un peu partout dans le monde, de même que la reconnaissance et la promotion, au Québec, de l'économie sociale, par exemple, illustrent l'influence des mouvements sociaux sur les politiques publiques.

La société civile **influence également de plus en plus la demande de produits et services** qui répondent à des critères sociaux et environnementaux plus élevés, en plus d'exiger des changements dans les pratiques d'affaires des entreprises. L'apparition de certifications environnementales (écolabels) pour les produits du bois (FSC - *Forest Stewardship Council*) ou pour les bâtiments (LEED) est une façon de répondre à ces nouvelles exigences des consommateurs et des citoyens.

La société civile héberge également des **innovateurs** qui développent des solutions en dehors du marché conventionnel, des **pionniers** qui adoptent les premiers de nouveaux produits et services, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles



d'affaires, ainsi que des **diffuseurs** qui propagent l'adoption des innovations dans l'ensemble de la société.

Des individus, des organisations et des entreprises visionnaires peuvent jouer ce rôle. Au Québec, on doit ainsi en grande partie le développement de la finance solidaire, le déploiement à grande échelle de l'autopartage et du Bixi à des innovateurs, des pionniers et des diffuseurs de la société civile.

En ce sens, le rôle de la société civile et des entreprises innovantes doit être valorisé et soutenu si l'on veut assurer un passage plus fluide et plus rapide vers une économie verte.

2.2 De l'émergence des innovations sociales à leur diffusion à grande échelle

La diffusion des innovations sociales suit une séquence similaire à celle des innovations technologiques, soit :

- (1) **une étape créative**, au cours de laquelle jaillissent des projets, des idées, des concepts ;
- (2) **une étape d'expérimentation** des innovations les plus prometteuses ;
- (3) et enfin, le développement à plus grande échelle de certaines d'entre elles et **leur diffusion au sein de la société**⁶.

De manière générale, un individu, un groupe, une institution ou une entreprise identifient un besoin non comblé (ex. l'accès à du financement pour une catégorie de projets, de personnes), ou encore un problème environnemental ou social encore insoluble (ex. diminuer la consommation d'énergie dans les résidences, mettre fin à l'exploitation des paysans dans les plantations de café). Des solutions sont proposées, les plus prometteuses d'entre elles (ou celles bénéficiant d'un plus grand appui) sont testées, souvent sous la forme de projets pilotes, ou encore à très petite échelle.

Tout comme dans le cas des innovations technologiques, seules quelques-unes des idées et des projets de départ trouveront les partenaires, les appuis et le financement nécessaire pour passer à l'étape de diffusion à grande échelle.

2.3 La diffusion des innovations sociales par le 'mariage des différences'

Les innovations sociales favorisant l'accélération vers une économie verte se heurtent très souvent à des barrières réglementaires, politiques ou psychologiques qui en freinent la diffusion. Ainsi, des décideurs peuvent demeurer ignorants d'alternatives viables et mieux adaptées, ou encore les accueillir avec scepticisme ou même avec hostilité, ce qui constitue souvent une source d'inertie.

En ce sens, le rôle de la société civile, du milieu environnemental et des entreprises innovantes doit être valorisé et soutenu si l'on veut assurer un passage plus fluide et plus rapide vers une économie verte.

⁶ GEOFF MULGAN (2007). « Social innovation », p18-23 : http://eureka.bodleian.ox.ac.uk/761/1/Social_Innovation.pdf

SWITCH et les membres du comité soulignent l'aspect relationnel de la diffusion des innovations sociales. De leurs discussions, ils notent que le succès de leur diffusion repose sur l'interaction d'individus provenant de milieux différents, mais complémentaires. Ces individus (ou groupes d'individus) lancent des idées et des projets, les testent auprès d'autres individus qui jouent le rôle de pionniers et les propagent à travers des diffuseurs.

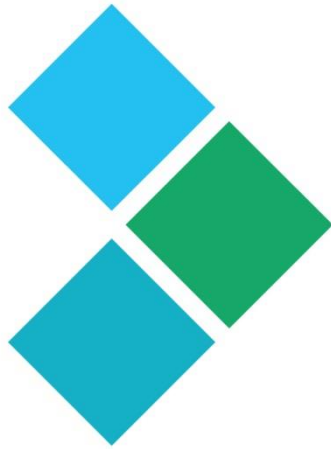
Ces observations rejoignent la théorie dite « du mariage des différences » (*connected difference*) qui insiste sur trois dimensions-clés propres à la plupart des innovations sociales :

- Les innovations sociales sont souvent le fruit de nouvelles combinaisons d'éléments existants, plutôt que fondamentalement nouvelles. Par exemple, l'autopartage à grande échelle peut être vu comme une extension d'une pratique familiale courante qui répond à un besoin social non comblé.
- La mise en œuvre des innovations sociales chevauche les organisations, les secteurs ou les disciplines. Les débuts du Mouvement Desjardins, par exemple, reposent sur le mariage d'outils financiers avec des réseaux de solidarité existants dans les paroisses québécoises.
- Les innovations sociales réussies créent de nouveaux partenariats très fructueux entre des individus, des groupes ou des entreprises provenant d'horizons différents. L'Alliance SWITCH, par exemple, en réunissant gens d'affaires et groupes environnementaux, constitue un bel exemple de cette dynamique.

L'approche du « mariage des différences » illustre également « le rôle déterminant joué par les 'connecteurs' (...) – les intermédiaires, les entrepreneurs et les institutions qui lient entre eux les individus, les idées, les ressources et l'influence ». Ces connecteurs, qui circulent avec aisance à travers des milieux habituellement étanches, contribuent autant au succès des innovations sociales « que les penseurs, les créateurs, les designers, les militants et les groupes sociaux »⁷.

⁷ GEOFF MULGAN (2007). « Social innovation », p4-5 : http://eureka.bodleian.ox.ac.uk/761/1/Social_Innovation.pdf





III- DES OBSTACLES ET DES ACCÉLÉRATEURS À LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES



III- DES OBSTACLES ET DES ACCÉLÉRATEURS À LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES

Comme toute forme d'innovation, peu d'idées de départ passent l'étape de la conception à celle de la diffusion à grande échelle. Certaines d'entre-elles ne sont pas viables en soi, ou ne répondent pas suffisamment à un besoin social ou économique. Parmi les innovations à fort potentiel, certaines réussissent à être diffusées rapidement à l'ensemble de la société, d'autres n'y parviennent pas, malgré leurs mérites évidents.

Le processus de diffusion des innovations sociales s'avère particulièrement difficile à appréhender. Ce processus est « complexe, caractérisé par la rencontre chaotique (messy) de différents secteurs porteur d'idées différentes et utilisant différents vocabulaires ». ⁸

SWITCH et les membres du comité ont cherché à identifier les principaux facteurs qui freinent ou accélèrent la diffusion des innovations sociales, en se basant sur l'analyse d'une demi-douzaine de cas d'innovations sociales québécoises réussies ou émergentes.

3.1 Les leviers à la diffusion des innovations sociales

Les membres du comité constatent l'existence de 4 leviers importants qui contribuent à la diffusion des innovations sociales :

1. Des partenaires d'horizons différents se rencontrent et construisent ensemble une solution novatrice à des problèmes communs.

- En matière d'aménagements urbains durables et d'écoquartiers, SWITCH note l'importance des liens établis entre citoyens, élus locaux et urbanistes « verts » pour faire prévaloir des projets qui sortaient initialement des normes établies.
- La Maison du développement durable (MDD), bâtiment vert certifié *Leed Platine* au centre-ville de Montréal, est également le produit de la rencontre entre des leaders de groupes sociaux et environnementaux, d'élus locaux et nationaux et de technologues capables de réfléchir hors des sentiers battus.
- Le Chantier de l'économie sociale a également été mis sur pied par des individus, des groupes, des institutions et des entreprises, distincts mais complémentaires, soucieux de trouver des solutions novatrices à des enjeux communs d'inclusion sociale, de lutte à la pauvreté et de création de valeurs pour la communauté.

⁸ Andrew Caroline et Juan-Luis Klein. *Social Innovation: What is it and why is it important to understand it better*, CRISES, Collection Études théoriques, no ET1003, avril 2010 : <http://www.crisis.ugam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET1003.pdf>



2. Il existe des passerelles (leaders, pollinisateurs, institutions) permettant ces rencontres entre différents partenaires qui autrement travaillent en silos.

- La création et le développement du Mouvement Desjardins reposent en bonne partie sur l'institution de la paroisse, qui structure alors la vie sociale des Québécois et des Canadiens-Français et sert de passerelle entre l'offre de capitaux et les besoins des individus formant la communauté.
- Aujourd'hui, des initiatives comme Inno+, initiée par Écotech Québec, servent de lieux de rencontres entre entrepreneurs et innovateurs dans le domaine des technologies propres.⁹
- Des modèles de mise en marché alternatifs comme le commerce équitable ont pu, à l'origine, bénéficier des liens étroits établis par de jeunes militants et les cafés étudiants qu'ils et elles fréquentaient.
- De même, l'organisation Équiterre sert toujours aujourd'hui de plateforme de rencontre entre citoyens-consommateurs et cultivateurs dans le cadre d'un réseau d'alimentation solidaire, biologique et de proximité.

3. Des moyens de diffusion des solutions / innovations existent et assurent quelles soient bien communiquées, promues et publicisées.

- Les groupes environnementaux et sociaux se sont fait les relais de plusieurs innovations sociales au cours des dernières années. Par exemple, le concept d'autopartage (notamment à travers celui de Cocktail Transport), l'efficacité énergétique des bâtiments et des résidences (en particulier à travers des programmes d'audits et d'interventions menés auprès des citoyens) et l'économie sociale (par l'entremise des membres du Chantier de l'économie sociale) ont bénéficié de la caisse de résonance de ces groupes. Ces derniers en ont fait la promotion auprès de leurs membres, de leurs sympathisants, des médias, des entreprises et des gouvernements à travers leurs différents outils d'information et de sensibilisation.
- Par ailleurs, des pionniers comme André Fauteux, éditeur de la revue *La maison du XXI^e siècle*, ont assuré à bout de bras, pendant des années, la diffusion des technologies vertes pour les bâtiments, à l'époque considérées comme marginales.

4. Des institutions, des ONG, des gouvernements et/ou le marché adoptent la solution / l'innovation, permettant sa diffusion à grande échelle (reconnaissance publique, création d'institutions distinctes, lois / politiques / règlements, commercialisation, etc.)

SWITCH note le rôle parfois déterminant joué par les gouvernements dans la diffusion à grande échelle de plusieurs innovations sociales.

⁹ <http://www.ecotechquebec.com/innoplus/>



- Après un refus du gouvernement fédéral, le Mouvement Desjardins, véritable innovation sociale à l'époque, a pu compter sur le gouvernement du Québec pour assurer sa reconnaissance légale au début des années 1900.
- Un appui considérable a été donné par les gouvernements aux innovateurs du secteur des technologies propres, par la création et l'octroi de ressources à Écotech Québec, une grappe industrielle qui leur est dédiée.
- L'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), a donné une impulsion décisive au concept de *Transit Oriented Development* (TOD), promu pendant des années par des organisations comme Vivre en Ville.

D'autre part, les entreprises et les institutions contribuent aussi puissamment à la mise en marché de plusieurs innovations sociales.

- Les cafés-bistrot Van Houtte ne servent plus que du café équitable dans leurs 61 établissements à travers le Québec.
- Il en va de même de Rona, avec sa gamme de produits ayant fait l'objet d'une analyse du cycle de vie, de Cascades avec son intégration du recyclage et de l'efficacité énergétique, d'Innovete avec la valorisation de la biomasse, d'Électrobac pour la récupération et le recyclage des TIC et de plusieurs autres.
- Par ailleurs, La Société de transport de Montréal (STM) offre aujourd'hui des forfaits-transport alliant transports collectifs et autopartage.
- De plus, certaines innovations réussissent elles-mêmes à créer les institutions qui assurent leur diffusion à large échelle, comme ce fut le cas par exemple du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

3.2 Les freins à la diffusion des innovations sociales

Les membres du comité constatent également l'existence de 4 freins importants qui nuisent à la diffusion des innovations sociales :

1. Dans leur période de démarrage, les innovations peinent à être considérées et communiquées à travers les canaux de communication traditionnels, en particulier les médias de masse ou spécialisés.

- Plusieurs outils de communication visant le public cible d'une innovation sociale peuvent refuser de la promouvoir. Ce fut d'ailleurs le cas, en matière de promotion d'options de recharge à l'auto-solo, des cahiers « automobiles » des grands quotidiens, ou encore des analyses des spécialistes du secteur, qui refusaient catégoriquement d'aborder le concept de Cocktail Transport ou de présenter les initiatives d'autopartage.
- Les promoteurs de l'économie verte ont longtemps peiné à percer les médias spécialisés et grands publics traitant des questions économiques. Dans ce contexte défavorable, des initiateurs ont ainsi

créé leurs propres canaux de communication, ce qui est aujourd'hui rendu beaucoup plus aisé avec l'apparition des médias sociaux. Ces derniers se sont d'ailleurs avérés cruciaux dans le développement du Réseau d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), coordonné par Équiterre, ou encore dans celui des initiatives d'autopartage, comme Communauto.

2. Les innovations se heurtent à des barrières culturelles (« facteurs humains ») qui entretiennent des préjugés à leur endroit et valorisent les pratiques établies.

- En matière d'aménagement du territoire et de transports collectifs, par exemple, les innovations promues par l'organisation Vivre en Ville, pourtant largement diffusées ailleurs dans le monde, peinent à faire leur place aux côtés de pratiques bien établies dans les municipalités et au sein de plusieurs ministères du gouvernement du Québec.
- L'essor de l'économie sociale souffre encore de préjugés négatifs, notamment du côté des acteurs de l'économie traditionnelle et de plusieurs décideurs publics.
- De même, pendant de nombreuses années, les promoteurs ont souffert de l'hostilité et de l'incompréhension manifestées à l'égard du déploiement de l'énergie éolienne dans le contexte du climat québécois.
- Une situation similaire a également prévalu en matière de programmes d'efficacité énergétique dans les résidences, les institutions et les entreprises.

3. Les innovations ne réussissent pas à percer des réseaux déjà établis (communautés de pratiques, chambres de commerce, etc.) qui protègent les pratiques que ces innovations remettent en question.

- En matière de réforme du Code du bâtiment, par exemple, les porteurs de nouvelles technologies n'ont pas encore réussi à se faire entendre des praticiens et décideurs chargés de son élaboration.
- De même, le rapport du comité spécial sur les renouvelables émergents, mis sur pied en 2008, n'a jamais été rendu public en raison de l'opposition de plusieurs spécialistes et décideurs à quelques-unes de ses recommandations qui favorisaient des filières énergétiques non traditionnelles.
- Dans la même veine, certaines innovations, notamment dans le domaine de l'urbanisme, ont longtemps été considérées comme marginales par les ordres professionnels, les promoteurs et les réseaux de décideurs municipaux.

4. L'adoption des innovations pose des risques (de non-succès) aux organisations qui souhaiteraient les adopter, en plus de pouvoir s'avérer coûteuses à mettre en place.



Il peut s'agir ici de coûts réels, ou même de l'anticipation de coûts, que ces derniers se matérialisent ou non.

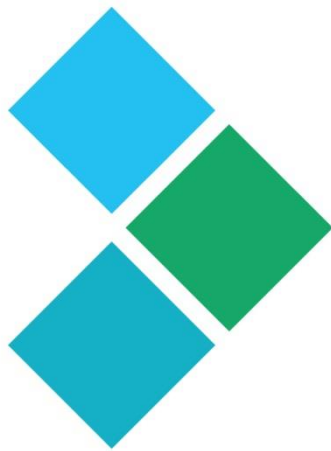
- Ainsi, la diffusion à grande échelle du café équitable s'est longtemps heurtée aux réticences de commerçants et de restaurateurs qui hésitaient à entreprendre les démarches nécessaires auprès de nouveaux fournisseurs.
- De même, en matière d'autoproduction énergétique, la revente de surplus au réseau d'Hydro-Québec nécessite des investissements perçus comme onéreux, notamment au niveau de l'installation de compteurs dit intelligents.
- Aussi, les pressions exercées par plusieurs groupes sociaux et environnementaux, soutenus par la plupart des élus montréalais, en faveur d'une réfection de l'échangeur Turcot intégrant davantage les transports collectifs ont été à l'origine bloquées par le ministère des Transports du Québec (MTQ), qui prétextait des hausses de dépenses prohibitives.

Geoff Mulgan, de la Young Foundation, de Londres¹⁰, identifie sensiblement les mêmes « barrières au changement » qui ralentissent la diffusion des innovations sociales soit :

- (1) des barrières liées à l'efficacité, les organisations étant habituées à certaines pratiques que les innovations sociales sont susceptibles de transformer ;
- (2) des barrières liées aux intérêts qui sont menacés par l'introduction de certaines innovations sociales ;
- (3) des barrières liées aux mentalités, aux normes et aux valeurs que plusieurs innovations sont susceptibles de bousculer ;
- (4) et finalement des barrières liées aux réseaux sociaux établis et que les promoteurs d'innovations peinent à intégrer.

¹⁰GEOFF MULGAN (2007). « Social innovation », p18-19: http://eureka.bodleian.ox.ac.uk/761/1/Social_Innovation.pdf





IV- RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES



IV- RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LA DIFFUSION DES INNOVATIONS SOCIALES

Sur la base de leurs travaux, SWITCH et les membres du comité estiment que l'un des facteurs les plus importants pour accélérer le passage vers une économie verte consiste à faciliter les contacts entre les promoteurs et les organisations susceptibles d'adopter les innovations sociales.

Ils constatent, par ailleurs, qu'en dépit de l'existence au Québec d'un réseau de soutien aux innovations sociales, il n'existe pour l'instant aucune passerelle facilitant les contacts fructueux et nécessaires entre porteurs d'innovations et diffuseurs potentiels dans les entreprises, les gouvernements et les groupes sociaux et environnementaux.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) présentait (2008) les « 10 branches du système québécois d'innovation sociale »¹¹ : les politiques québécoises de la recherche et de l'innovation (dont la dernière mouture d'octobre 2013) ; des programmes spécifiques au ministère des Finances et de l'Économie ; le Groupe de travail interministériel sur l'innovation sociale (GTIS) ; le Conseil de la Science et de la Technologie ; les fonds subventionnaires de recherche (FQRSC, CRSH) ; le gouvernement fédéral ; certains groupes de recherche (p.e. CRISES – UQAM) ; les centres de liaison et de transfert (CLT), de même que les organismes de liaison et de transfert (OLT) ; certaines structures de liaison et de transfert dans les institutions d'enseignement et de recherche ; certaines fondations philanthropiques.

Malgré leur existence, les éléments de ce réseau ont été conçus à d'autres fins que celles de faciliter le passage vers une économie verte par l'accélération de la diffusion des innovations sociales. Par ailleurs, et de façon plus générale, il n'existe aucun Forum de concertation et de discussion entre gens d'affaires et représentants du milieu environnemental, pourtant au cœur de notre transition vers une économie verte.

SWITCH et les membres du comité mettent ainsi au jeu les recommandations préliminaires suivantes :

R1 – Réaliser – auprès des acteurs pertinents (groupes de la société civile, entreprises, institutions et gouvernements) - un exercice d'identification des besoins en matière de diffusion des innovations sociales susceptibles d'accélérer la transition vers une économie verte.

Les conclusions d'un tel exercice permettraient de structurer une demande de soutien à la création d'une passerelle de diffusion et de transfert, dans le cadre de la toute nouvelle Politique nationale de recherche et d'innovation (octobre 2013).

¹¹ CNCS-FEUQ (2008). Mieux financer la recherche en sciences humaines et sociales pour soutenir l'innovation sociale ⁹. 74 p.

R2 – Soutenir, dans le cadre de la nouvelle Politique nationale de recherche et d'innovation, la création d'une passerelle entre organisations de la société civile, milieux des affaires, institutionnels et gouvernementaux afin de favoriser la diffusion des innovations sociales accélérant le passage à une économie verte.

Cette demande s'inscrirait dans un des objectifs de la PNRI, à savoir la création de « trois nouveaux regroupements sectoriels de recherche industrielle (...) : un regroupement affecté à l'électrification des transports, un autre à l'agroalimentaire et un troisième à un secteur à déterminer. Dans ce dernier cas, un appel à projets sera lancé par le Ministère, dans la foulée de la Politique »¹². Le Réseau recherche innovation Québec (RRIQ) et la plateforme QuébecInnove dont la création est prévue dans la PNRI devraient également servir à cette recommandation.

R3 – Créer un Forum des leaders de l'économie et de l'environnement afin d'accélérer la diffusion des innovations technologiques et sociales, qui favorise le passage vers une économie verte.

L'objectif principal de ce Forum serait de permettre aux représentants des organisations environnementales et d'affaires de discuter d'enjeux économiques et environnementaux d'importance pour le Québec, liés à la transition vers une économie verte. Les discussions viseraient une meilleure compréhension mutuelle de ces enjeux et, éventuellement, le développement de positions convergentes sur un certain nombre d'entre eux.

¹² La Politique (p.47) estime que les regroupements actuels « sont encore trop souvent fondés sur l'activité d'un cercle restreint de collaborateurs, œuvrant en partenariat avec l'université, en vue de répondre à leurs besoins en matière de recherche. Le principe de « l'innovation ouverte » favorise au contraire un élargissement du nombre de ces partenaires, une plus grande collaboration et une plus grande diversité des contributeurs. Elle implique souvent l'apport d'agents issus de domaines non conventionnels ».

RÉFÉRENCES

ANDREW, CAROLINE ET JUAN-LUIS, KLEIN (2010). « Social Innovation: What is it and why is it important to understand it better » CRISES, Collection Études Théoriques, no ET1003, avril 2010 : <http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET1003.pdf>

CNCS-FEUQ (2008). « Mieux financer la recherche en sciences humaines et sociales pour soutenir l'innovation sociale », 74 p.

GEOFF MULGAN (2007). « Social innovation », *Skoll centre for social entrepreneurship, Oxford* : http://eureka.bodleian.ox.ac.uk/761/1/Social_Innovation.pdf

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). « Les concepteurs d'idées, de pratiques - d'innovation sociale et autres - et de technologies novatrices doivent être mis à contribution et leur travail doit être reconnu », *Stratégie gouvernementale de développement durable de développement durable 2008-2013*, p.19.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2013). « Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) », (p.47).

SOCIAL INNOVATION GENERATION (SIG) AND UNIVERSITY OF WATERLOO, « Making a Difference. Strategies for Scaling Social Innovation for Greater Impact » : http://sig.uwaterloo.ca/sites/default/files/documents/MAKING_A_DIFFERENCE_SiG_Format.pdf

STANDFORD SOCIAL INNOVATION REVIEW (2013). « Social Innovation Creates Prosperous Societies » : http://www.ssireview.org/articles/entry/social_innovation_creates_prosperous_societies

THE YOUNG FOUNDATION (2008). « The Green Economy for the Shantou Dialogues », Novembre 2008 : http://community-wealth.org/_pdfs/articles-publications/green/paper-mulgan-salem.pdf

